

Pour diffusion immédiate

*Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Pour obtenir une description des facteurs de risque et des hypothèses connexes, veuillez consulter la section Mise en garde concernant les déclarations prospectives plus loin dans ce communiqué de presse.*

### **BCE présente ses résultats du premier trimestre de 2020**

- **Résultats du T1 et mesures en réponse à la COVID-19 qui soulignent la solidité financière de BCE et l'excellence de ses réseaux à large bande sur fil, sans fil et de diffusion**
- **Augmentation du BAIIA ajusté de BCE de 1,4 % découlant de la forte croissance d'un exercice à l'autre de 4,0 % pour les Services sans fil de Bell et de 0,5 % pour les Services sur fil de Bell, ce qui a généré des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de 1 451 millions \$ et des flux de trésorerie disponibles de 627 millions \$**
- **45 042 ajouts nets d'abonnés des services sans fil, Internet et de télé IP de détail au total**
- **Résultats de Bell Média touchés par le ralentissement du marché publicitaire dans l'ensemble du secteur en raison de la COVID-19**
- **Bénéfice net de 733 millions \$; bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 680 millions \$, ou 0,75 \$ par action ordinaire; bénéfice net ajusté de 720 millions \$ générant un BPA ajusté de 0,80 \$**
- **Retrait des orientations financières pour 2020 en raison de l'incertitude autour de la durée et des répercussions de la COVID-19**
- **Marge de manœuvre financière considérable pour gérer les activités pendant la crise de COVID-19, avec 3,2 milliards \$ en trésorerie à la fin du T1 et une génération de flux de trésorerie disponibles substantiels pour les dépenses d'investissement prévues en 2020 et le versement de dividendes sur actions ordinaires de BCE**
- **Dividende sur actions ordinaires de 0,8325 \$ déclaré pour le T2, en hausse de 5 % par rapport à l'exercice précédent**

MONTRÉAL, le 7 mai 2020 – BCE Inc. (TSX, NYSE : BCE) a présenté aujourd'hui les résultats du premier trimestre (T1) de l'exercice 2020.

« En cette période sans précédent, Bell s'efforce de faire en sorte que les Canadiens restent connectés et informés, de mettre la priorité sur la sécurité et de soutenir ses clients et les communautés pendant que nous traversons la crise de COVID-19 ensemble. Alors que nous célébrons le 140<sup>e</sup> anniversaire de notre entreprise, l'équipe de Bell met à profit avec fierté son expérience dans le service aux Canadiens pour fournir les connexions essentielles aux consommateurs, aux entreprises, au gouvernement et aux intervenants de la santé publique en cette période extraordinaire », a affirmé Mirko Bibic, président et chef de la direction de BCE et de Bell Canada. « L'objectif de Bell est de transformer la façon dont les Canadiens communiquent entre eux et avec le reste du monde. Nos investissements de premier plan dans le secteur pour accroître la couverture et la capacité de nos réseaux nous ont permis de maintenir la disponibilité des réseaux à plus de 99,99 % tout au long de la crise, malgré les

hausse importantes d'utilisation des réseaux sans fil, sur fil et de diffusion. Bâtir les meilleurs réseaux fait partie des principaux impératifs stratégiques de Bell, et nous continuerons d'investir dans les infrastructures de notre réseau et dans l'innovation pour offrir la meilleure expérience client qui soit. »

« En tant que principal bâtisseur d'infrastructure de communication au Canada depuis 1880, Bell continuera d'ouvrir la voie avec des investissements et des innovations dans les réseaux à mesure que le pays se relèvera de la crise. Bien que nous ayons retiré nos orientations financières pour 2020 en raison du contexte de la COVID-19, nous ne prévoyons pas de changements dans un avenir rapproché aux dépenses d'investissement ni aux versements de dividendes prévus pour 2020. La crise a eu un impact considérable sur les ventes au détail, les produits tirés de la publicité dans les médias et plusieurs autres secteurs de notre entreprise au T1, mais nos solides résultats soulignent le statut de Bell en tant que chef de file dans les innovations touchant les réseaux et les services, et le travail toujours exemplaire de son équipe », a ajouté M. Bibic.

### **PRINCIPES OPÉRATIONNELS PENDANT LA CRISE DE COVID-19**

En tant que première entreprise de communications du Canada, Bell continue de fournir des services essentiels pour soutenir les consommateurs, les entreprises, les gouvernements et les intervenants de la santé publique pendant la crise de COVID-19. Nous sommes guidés par trois principes opérationnels clés durant la crise : Faire en sorte que les Canadiens restent connectés et informés; Mettre la priorité sur la santé et la sécurité du public, de nos clients et de notre équipe; et Soutenir nos clients et les communautés.

#### **Faire en sorte que les Canadiens restent connectés et informés**

- Accélération des investissements dans la capacité, la fiabilité et la redondance des réseaux afin de gérer les hausses importantes d'utilisation des réseaux attribuables au télétravail, à l'isolement volontaire et en soutien aux interventions du gouvernement et des services d'urgence.
- Cela représente notamment des augmentations de la transmission de données sur Internet jusqu'à 60 % le jour et jusqu'à 20 % en soirée; une croissance de 40 % de l'utilisation du service Internet résidentiel sans fil en zone rurale; des hausses de 25 % du visionnement de la télé en direct et de 75 % pour Crave; des fortes hausses des volumes de trafic voix sur fil pouvant atteindre 200 % aux heures de pointe; et une augmentation de 250 % des conférences téléphoniques, en plus de la demande accrue des services 1-800 pour prendre en charge les lignes d'information de la santé publique et d'autres services d'information gouvernementaux.
- Déploiement accéléré du service Internet résidentiel sans fil, nouveau ou amélioré, en avril auprès de 137 000 foyers de plus que prévu initialement dans 180 collectivités rurales.
- Plus de 4 000 agents de service à la clientèle équipés pour le télétravail et des milliers de membres de l'équipe Bell réaffectés à des services de première ligne.
- Clientèle encouragée à profiter des options de libre-service comme le portail en ligne MonBell et l'application mobile; le libre-service numérique représente plus de 50 % de l'ensemble des transactions des clients depuis le début de la crise de COVID-19.
- Poursuite du programme d'investissement, y compris le déploiement en cours de la fibre haute vitesse, la préparation du lancement de la technologie mobile 5G et l'investissement dans des améliorations de l'expérience client, notamment le traitement de commandes en ligne, le libre-service numérique et la fonctionnalité accrue de l'application.

### **Mettre la priorité sur la santé et la sécurité du public, de nos clients et de notre équipe**

- Procédures strictes d'assainissement et de sécurité mises en œuvre dans tous nos établissements en conformité avec les plus récents protocoles de santé publique et équipes dotées des équipements de protection individuels (EPI) nécessaires.
- Mise en œuvre d'innovations comme le Programme d'auto-installation et de réparations assistées qui permet aux techniciens des Services extérieurs d'offrir du soutien aux clients depuis l'extérieur par communication vocale et liens vidéo.
- Accélération des arrangements de télétravail pour les employés partout au Canada, soutien du revenu offert aux employés touchés par les fermetures temporaires ou la réduction de la charge de travail qui n'ont pas pu être réaffectés à des services de première ligne et accès amélioré aux services de santé mentale en milieu de travail.
- Fermeture temporaire des points de vente au détail à l'échelle du pays, sauf un nombre limité de boutiques ayant pignon sur rue qui restent ouvertes pour offrir le soutien essentiel à la clientèle, et accroissement des services de soutien et de vente par téléphone et en ligne.
- Outre les EPI nécessaires pour l'équipe de Bell, 1,5 million de masques protecteurs N95 et KN95 ont été acquis et donnés à des travailleurs de première ligne partout au Canada.

### **Soutenir nos clients et les communautés**

- Annulation des frais de dépassement sur les forfaits Internet résidentiels sur fil jusqu'au 30 juin et des frais d'itinérance sur les services sans fil des clients en voyage à l'étranger jusqu'au 30 avril.
- Instauration d'options de paiement souples pour les clients qui vivent des difficultés financières causées par la crise et suspension de toutes les nouvelles hausses de prix des services.
- Visionnement gratuit d'un large éventail de chaînes de nouvelles, d'émissions familiales et de divertissement de Bell Télé et essais gratuits de 30 jours offerts par Crave pour les nouveaux clients.
- Milliers de téléphones intelligents, de tablettes et de minutes d'utilisation offerts gratuitement à des établissements de soins de santé, à des refuges et à d'autres fournisseurs de services sociaux.
- Augmentation de 5 millions \$ du financement de l'initiative en santé mentale Bell Cause pour la cause, y compris un soutien immédiat aux organismes canadiens qui offrent des services et des interventions d'urgence aux jeunes et aux familles, comme la Croix-Rouge canadienne et Jeunesse, J'écoute.
- Présentation par Bell Média du concert-bénéfice exclusivement canadien Stronger Together, Tous Ensemble le 26 avril, pour soutenir les travailleurs de première ligne et Banques alimentaires Canada, avec des dons de plus de 8,6 millions \$.

## RÉSULTATS DU T1 DE BCE

### Faits saillants financiers

(en millions \$, sauf les montants par action) (non audité)	T1 2020	T1 2019	% de variation
<b>BCE</b>			
Produits d'exploitation	5 680	5 734	(0,9 %)
Bénéfice net	733	791	(7,3 %)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	680	740	(8,1 %)
Bénéfice net ajusté <sup>(1)</sup>	720	692	4,0 %
BAIIA ajusté <sup>(2)</sup>	2 442	2 409	1,4 %
Bénéfice net par action ordinaire (BPA)	0,75	0,82	(8,5 %)
BPA ajusté <sup>(1)</sup>	0,80	0,77	3,9 %
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 451	1 516	(4,3 %)
Dépenses d'investissement	783	850	7,9 %
Flux de trésorerie disponibles <sup>(3)</sup>	627	642	(2,3 %)

« Malgré la COVID-19, Bell a enregistré des produits tirés des services positifs et une croissance du BAIIA ajusté au T1, qui s'expliquent par l'accroissement continu de la clientèle d'abonnés des services sans fil à large bande, Internet et de télé IP et par la réduction de 2,6 % des coûts d'exploitation totaux. Notre performance financière ce trimestre, dans son ensemble, y compris les solides flux de trésorerie disponibles générés pour financer des investissements stratégiques dans l'infrastructure vitale de nos réseaux, reflète la force, la résilience et la viabilité de notre entreprise », a affirmé Glen LeBlanc, chef des affaires financières de BCE et de Bell Canada. « Alors que le Canada attend la sortie de crise, la situation financière de BCE demeure saine, avec 3,2 milliards \$ en liquidités, un solide bilan, un accès continu aux marchés financiers et un profil de flux de trésorerie disponibles plus qu'adéquat pour répondre aux besoins de liquidité de BCE pour le reste de l'exercice. »

- Les produits d'exploitation de BCE se sont établis à 5 680 millions \$, en baisse de 0,9 % comparativement au T1 2019, en raison du ralentissement de l'activité économique et commerciale découlant de la COVID-19, qui a nui aux résultats financiers de tous les secteurs opérationnels de Bell.
- Les produits tirés des services ont augmenté de 0,3 % pour s'établir à 5 058 millions \$, du fait de l'augmentation d'un exercice à l'autre des produits tirés des services sans fil et du secteur Média. Les produits d'exploitation tirés des produits ont régressé de 9,7 %, à 622 millions \$, ce qui reflète la baisse des transactions dans le sans-fil en raison de la COVID-19 et la baisse des ventes d'équipements de transmission de données des services sur fil d'affaires.
- Le bénéfice net a diminué de 7,3 %, pour s'établir à 733 millions \$, et le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires a totalisé 680 millions \$, soit 0,75 \$ par action, en baisse de 8,1 % et de 8,5 %, respectivement. Ces baisses s'expliquent par la hausse des autres charges, principalement des pertes nettes liées à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres. Elles ont été partiellement

contrebalancées par une augmentation du BAIIA ajusté et une diminution de l'impôt sur le résultat.

- Le bénéfice net ajusté au T1 s'est établi à 720 millions \$, soit 0,80 \$ par action ordinaire, comparativement à 692 millions \$, soit 0,77 \$ par action ordinaire au T1 2019, une hausse de respectivement 4,0 % et 3,9 %.
- Le BAIIA ajusté a augmenté de 1,4 %, pour s'établir à 2 442 millions \$, grâce aux hausses de 4,0 % pour les Services sans fil de Bell et de 0,5 % pour les Services sur fil de Bell. Le BAIIA ajusté de Bell Média a diminué de 6,1 %, en raison des répercussions de la COVID-19 sur les ventes de publicités dans l'ensemble du secteur.
- La marge du BAIIA ajusté<sup>(2)</sup> consolidée de BCE a augmenté de 1,0 point de pourcentage, passant à 43,0 %, ce qui reflète une diminution de 2,6 % des coûts d'exploitation découlant d'une baisse des dépenses variables relatives à l'acquisition d'abonnés, y compris les rabais sur les appareils mobiles, et un recul, d'un exercice à l'autre, des ventes de produits sur fil générant de faibles marges.
- Les dépenses d'investissement de BCE ont totalisé 783 millions \$, contre 850 millions \$ au T1 de l'exercice précédent, ce qui représente une amélioration du ratio d'intensité du capital<sup>(4)</sup> de 13,8 %, comparativement à 14,8 % au T1 de l'exercice précédent, qui s'explique par le calendrier des dépenses d'investissement. Les dépenses d'investissement ont été concentrées dans l'amélioration de la capacité de notre réseau pour gérer la hausse de la demande pendant la crise de COVID-19, ainsi que dans nos réseaux optique et LTE et dans la préparation de l'arrivée de la technologie mobile 5G.
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de BCE se sont établis à 1 451 millions \$, en baisse de 4,3 % par rapport au T1 2019. Cette diminution s'explique par l'augmentation des paiements d'intérêts et la réduction des rentrées de trésorerie provenant du fonds de roulement, imputable en partie au ralentissement des recouvrements des débiteurs et à l'augmentation du stock d'appareils mobiles liés à la COVID-19. Ces facteurs ont été contrebalancés par le report de la date limite des paiements des versements de l'impôt sur le résultat, une des mesures de soutien du gouvernement face à la COVID-19, par une augmentation du BAIIA ajusté et par une diminution des paiements au titre des indemnités de départ et autres.
- Les flux de trésorerie disponibles ont diminué de 2,3 %, pour s'établir à 627 millions \$ par rapport à 642 millions \$ au T1 de l'exercice précédent, du fait de la diminution des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des coûts liés aux acquisitions et autres payés, en partie contrebalancée par la diminution des dépenses d'investissement.

## **FAITS SAILLANTS DU T1 SUR LES ABONNÉS**

- BCE a enregistré 19 595 nouveaux abonnés nets des services sans fil (23 650 abonnés des services postpayés et une perte nette de 4 055 abonnés des services prépayés), 22 595 nouveaux abonnés nets des services Internet de détail, 2 852 nouveaux abonnés nets des services de télé IP, une perte nette de 21 407 abonnés du service de télé par satellite de détail et une perte nette de 61 595 abonnés des SAR résidentiels de détail.
- Les connexions de BCE dans les services sans fil et les services Internet, de télé et SAR résidentiels de détail<sup>(4)</sup> totalisaient 18 945 550, soit une hausse de 2,0 % par rapport au T1 2019. Ce total inclut 9 977 557 abonnés du sans-fil, soit une hausse de 5,2 % (y compris les 9 183 590 abonnés des services postpayés, soit une augmentation de 4,3 %, et les 793 967 abonnés des services prépayés, soit une augmentation de 18,0 %), 3 578 196 abonnés des services Internet de détail, soit une augmentation de 3,9 %, 2 753 909 abonnés des services de télé de détail, soit une diminution de 0,4 % (y compris les 1 770 034 abonnés des services de télé IP, soit une augmentation de 4,3 %, et

983 875 abonnés du service de télé par satellite de détail, soit une diminution de 7,9 %) et 2 635 888 abonnés des SAR résidentiels de détail, soit une diminution de 8,9 %.

## FAITS RÉCENTS DU T1 TOUCHANT NOS ACTIVITÉS

- Bell Média a reçu [l'approbation du CRTC pour l'acquisition du réseau de télévision généraliste V et du service de vidéo sur demande Noovo.ca auprès de Groupe V Média](#). Cette transaction assurera la viabilité de la programmation francophone de nouvelles et de divertissement de V, préservera des emplois et améliorera le choix et la concurrence dans le secteur des médias du Québec.
- Dans le cadre du plan d'investissement de 1 milliard \$ de Bell pour le Manitoba, Bell MTS a annoncé un investissement de 400 millions \$ pour fournir [des connexions au réseau entièrement optique à 275 000 foyers et entreprises de Winnipeg](#), ainsi que pour l'expansion du réseau de fibre optique à la [ville de La Salle](#), située dans la municipalité rurale de Macdonald au Manitoba. Bell MTS a déjà étendu la couverture du réseau entièrement optique de Bell à plus de 30 nouvelles collectivités de la province, des petites comme des grandes.
- [Bell est devenue le partenaire canadien de Quibi](#), en fournissant du contenu de CTV News et du contenu sportif de TSN à la nouvelle plateforme mobile de divertissement vidéo et en faisant la commercialisation de ce service par l'intermédiaire des canaux de Bell Mobilité.
- Bell Mobilité a lancé son offre de nouveaux téléphones intelligents 5G, la [série Samsung Galaxy S20 5G](#) et le [LG V60 ThinQ 5G Dual Screen](#), ainsi que le [iPhone SE](#) de deuxième génération d'Apple et le [Samsung's Galaxy Z Flip](#), le premier téléphone intelligent pliable.
- Après une Journée Bell Cause pour la cause record le 29 janvier, Bell a annoncé le [prolongement de l'initiative Bell Cause pour la cause jusqu'en 2025](#) et une hausse de son engagement financier en santé mentale à 150 millions \$ – qui a par la suite été bonifié à 155 millions \$ avec [5 millions \\$ additionnels pour aider les jeunes, les familles et les collectivités à faire face à la COVID-19](#). Bell Cause pour la cause a également annoncé un [partenariat de 10 millions \\$ avec la Fondation Graham Boeckh de Montréal](#) afin de soutenir les services en santé mentale pour les jeunes partout au Canada.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU T1 PAR SECTEUR

Afin de refléter les changements liés à la façon dont nous gérons nos activités et nous évaluons le rendement, notre secteur Services sur fil de Bell inclut maintenant les résultats d'exploitation de notre réseau de radiocommunications terrestres pour la sécurité publique, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2020, et les chiffres des périodes antérieures ont été retraités à des fins de comparaison. Auparavant, ces résultats étaient inclus dans notre secteur Services sans fil de Bell. Notre réseau de radiocommunications terrestres pour la sécurité publique, qui bâtit et gère des réseaux de radiocommunications mobiles terrestres destinés principalement au secteur public, est désormais géré par notre équipe Bell des marchés d'affaires afin de mieux servir nos clients avec des solutions de communications clés en main.

### Services sans fil de Bell

- Les produits d'exploitation totaux ont reculé de 2,0 % à 2 035 millions \$, en raison de la diminution des produits tirés des services, qui a été en partie compensée par une augmentation d'un exercice à l'autre des produits tirés des services.
- Les produits tirés des services ont augmenté de 0,5 %, pour s'établir à 1 547 millions \$, ce qui est principalement attribuable à la croissance de la clientèle d'abonnés des services postpayés et prépayés par rapport au T1 de l'exercice précédent.

- La baisse de 9,1 % des produits d'exploitation tirés des produits, à 488 millions \$, s'explique par la diminution des transactions des clients attribuable à la perturbation des canaux de vente au détail causée par la pandémie de COVID-19.
- Le BAIIA ajusté des services sans fil a augmenté de 4,0 %, pour s'établir à 928 millions \$, ce qui a permis de dégager une augmentation de 2,7 points de pourcentage de la marge, à 45,6 %. Cette augmentation résulte de la progression de la croissance des produits tirés des services et de la diminution de 6,6 % des coûts d'exploitation, entraînée par la baisse du coût des produits vendus, en raison de la baisse des ventes de téléphones intelligents, et par la diminution des dépenses variables relatives à l'acquisition d'abonnés.
- Bell a ajouté 19 595 nouveaux abonnés nets des services postpayés et prépayés au total, comparativement à 38 282 au T1 2019.
- Les ajouts nets d'abonnés des services postpayés ont totalisé 23 650, en baisse par rapport à 50 204 au T1 2019. La fermeture temporaire des commerces de détail et les incidences sur les centres d'appel en raison de la COVID-19 se sont répercutées sur les abonnés et l'activité promotionnelle, ce qui a fait baisser de 11,9 % les ajouts bruts d'abonnés des services postpayés au T1. Cette baisse a cependant été contrebalancée par une diminution de 0,1 point de pourcentage du taux de désabonnement<sup>(4)</sup>, à 0,97 %, notre meilleur taux à ce jour, ce qui reflète le niveau d'activité moins élevé sur le marché du fait de la COVID-19.
- Les pertes nettes d'abonnés des services prépayés ont diminué de 66,0 %, pour s'établir à 4 055 abonnés par rapport à 11 922 abonnés au T1 2019, ce qui reflète une hausse de 38,2 % des ajouts bruts découlant de la demande forte et soutenue pour Lucky Mobile, notre service prépayé à faible coût. Le taux de désabonnement des services prépayés a augmenté de 0,54 point de pourcentage pour s'établir à 5,03 %, principalement en raison de l'intensification de la concurrence dans le marché des services mobiles économiques.
- La clientèle totale des services sans fil de Bell s'établissait à 9 977 557 à la fin du T1, une hausse de 5,2 % par rapport au T1 2019, ce qui comprend 9 183 590 abonnés des services postpayés, en hausse de 4,3 %, et 793 967 abonnés des services prépayés, en hausse de 18,0 %.
- La facturation moyenne par utilisateur (FMU) combinée<sup>(4)</sup> a diminué de 2,7 %, pour s'établir à 65,53 \$, principalement en raison de la baisse des produits tirés des frais de dépassement de données, qui s'explique par la hausse du nombre d'abonnés ayant des forfaits de données illimitées et des forfaits de paiements par versements; de l'effet dilutif de l'augmentation du nombre d'abonnés des services prépayés; et de la diminution des produits tirés des services d'itinérance, attribuable à la réduction des voyages et à l'annulation des frais d'itinérance entraînés par la pandémie de COVID-19.

### **Services sur fil de Bell**

- Le total des produits d'exploitation a diminué de 0,7 % au T1, à 3 076 millions \$.
- Les produits tirés des services sont demeurés essentiellement stables d'un exercice à l'autre, en baisse de 0,1 % pour s'établir à 2 941 millions \$. En effet, la diminution des produits tirés des services voix, dans les SAR traditionnels et les services interurbains, et des services de télé par satellite a été largement compensée par la hausse des produits tirés des données, attribuable à la hausse du nombre d'abonnés aux services Internet de détail et aux services de télé IP.
- La baisse de 11,8 % des produits tirés des produits, qui se sont établis à 135 millions \$, est imputable à une diminution des ventes d'équipements de transmission de données générant de faibles marges aux grandes entreprises clientes, la croissance ayant été solide au T1 2019, et au fait que les clients ont reporté leurs dépenses en raison du contexte économique actuel.

- Le BAIIA ajusté des services sur fil a augmenté de 0,5 % au T1, pour s'établir à 1 359 millions \$. Cela a donné lieu à une hausse de 50 points de base de la marge, à 44,2 %, les coûts d'exploitation ayant baissé de 1,6 % en raison d'une diminution des ventes de produits, des coûts de la main-d'œuvre et des coûts relatifs à la programmation télévisuelle, ainsi que de l'amélioration des rapports coûts-efficacité due à des changements aux méthodes de prestation de services aux clients et aux dépenses discrétionnaires dans le contexte de la COVID-19.
- Bell a ajouté 22 595 nouveaux abonnés des services Internet de détail, comparativement à 22 671 au T1 2019. En effet, les activations résidentielles brutes ont augmenté, en raison de l'expansion de la couverture du réseau de fibre au moyen de connexions directes et du service Internet résidentiel sans fil de Bell, et les désactivations d'abonnés ont diminué pendant la pandémie de COVID-19. Ces résultats ont cependant été contrebalancés par la hausse des pertes nettes d'abonnés dans le secteur des affaires, attribuable à la fermeture des entreprises non essentielles pendant la crise.
- La clientèle des services Internet de détail totalisait 3 578 196 abonnés à la fin du T1, une augmentation de 3,9 % par rapport au T1 de l'exercice précédent.
- Bell Télé a ajouté 2 852 nouveaux abonnés nets des services de télé IP de détail, en baisse par rapport à 20 916 au T1 2019, en raison du taux de saturation accru des services Télé Fibe et Alt Télé de Bell, de la substitution constante en faveur des services de télé par contournement et du nombre réduit de clients qui installent de nouveaux services télé dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Bell comptait 1 770 034 abonnés des services de télé IP de détail à la fin du T1, soit une hausse de 4,3 % par rapport au T1 2019.
- Les pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite de détail ont diminué de 4,8 %, passant de 22 476 au T1 2019 à 21 407, en raison de la baisse des désactivations d'abonnés.
- À la fin du T1, Bell comptait 2 753 909 abonnés des services de télé IP et de télé par satellite de détail, soit une baisse de 0,4 % par rapport au T1 2019.
- Les pertes nettes au chapitre des SAR résidentiels de détail se sont établies à 61 595 au T1, une baisse de 7,8 % découlant d'une diminution du nombre de clients ayant des forfaits promotionnels expirés et d'une plus grande fidélisation de la clientèle attribuable à la COVID-19. À la fin du T1, la clientèle des SAR résidentiels de détail de Bell totalisait 2 635 888 abonnés, une diminution de 8,9 % par rapport au T1 de l'exercice précédent.

### **Bell Média**

- Les produits d'exploitation de Bell Média ont augmenté de 0,9 %, pour s'établir à 752 millions \$, du fait de l'augmentation des produits tirés des frais d'abonnement découlant de la croissance de Crave par rapport au T1 de l'exercice précédent et des renouvellements de contrats avec des fournisseurs de services de télé.
- Les produits tirés de la publicité ont été inférieurs à ceux du T1 2019, principalement en raison de l'incidence de la COVID-19 sur les dépenses des clients sur toutes les plateformes publicitaires – télé, radio, affichage et médias numériques – l'activité commerciale ayant été considérablement ralentie, les saisons des grandes ligues sportives ayant été suspendues et d'autres événements en direct ayant été annulés pendant la crise.
- Le BAIIA ajusté a diminué de 6,1 %, à 155 millions \$, en raison de la baisse des produits tirés de la publicité et de la hausse des coûts d'exploitation découlant principalement de l'expansion continue du contenu de Crave et des droits de diffusion du Super Bowl.



## **DIVIDENDE SUR ACTIONS ORDINAIRES**

Le conseil d'administration de BCE a déclaré un dividende trimestriel de 0,8325 \$ par action ordinaire, payable le 15 juillet 2020 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 15 juin 2020.

## **PERSPECTIVES FINANCIÈRES**

Étant donné la vitesse à laquelle évolue la pandémie de COVID-19 et l'incertitude quant à sa gravité, sa durée et ses conséquences possibles, nous ne sommes pas en mesure, pour le moment, d'estimer les répercussions qu'aura la crise sur nos activités ou sur nos résultats financiers futurs et les hypothèses connexes. La mesure dans laquelle la pandémie de COVID-19 continuera d'avoir une incidence sur nos activités, notre situation financière, notre liquidité et nos résultats financiers dépendra de l'évolution future de la situation, laquelle est inconnue et impossible à prévoir, de même que des nouvelles informations qui pourraient être dévoilées concernant la gravité et la durée de cette pandémie et les actions requises pour juguler le coronavirus ou remédier à ses effets, entre autres choses. En conséquence, compte tenu du contexte inédit et hautement incertain, BCE retire toutes les orientations financières pour 2020 qu'elle avait annoncées le 6 février 2020.

Les assises commerciales sous-jacentes de BCE restent solides. Notre situation de trésorerie robuste, qui repose sur un bilan sain, la génération de flux de trésorerie disponibles substantiels et l'accès aux marchés des capitaux d'emprunt et des capitaux bancaires, devrait nous procurer une marge de manœuvre financière considérable pour réaliser nos dépenses d'investissement prévues en 2020 et pour soutenir les versements de dividendes sur actions ordinaires de BCE dans un avenir prévisible.

Veillez consulter le rapport de gestion du T1 2020 de BCE, entre autres les sections *Vue d'ensemble* (introduction de la section 1), *Hypothèses* (section 1.3), *Liquidité* (section 4.7) et *Risques d'entreprise* (section 6), pour en savoir plus sur les conséquences à ce jour et les conséquences potentielles futures de la pandémie de COVID-19 sur notre entreprise, notre situation financière, nos liquidités et nos résultats financiers.

## **TÉLÉCONFÉRENCE À L'INTENTION DES ANALYSTES FINANCIERS**

BCE tiendra une téléconférence à l'intention des analystes financiers afin de traiter de ses résultats du T1 2020, le jeudi 7 mai, à 8 h (heure de l'Est). Les journalistes sont invités à y assister à titre d'auditeurs seulement. Pour participer, composez le numéro sans frais 1-800-806-5484 ou le 416-340-2217 et utilisez le code d'identification 4789815#. Une reprise sera disponible jusqu'à minuit le 5 juin 2020 au 1-800-408-3053 ou au 905-694-9451 (composez le code d'identification 3452793 #).

La conférence téléphonique fera également l'objet d'une webdiffusion en direct sur le site Web de BCE, à [Téléconférence sur les résultats de BCE pour le T1 2020](#). Le fichier MP3 sera également disponible pour téléchargement sur cette page, peu de temps après la téléconférence.

## **NOTES**

L'information contenue dans le présent communiqué est non audité.

(1) Les termes bénéfice net ajusté et BPA ajusté n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de

départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les coûts liés au remboursement anticipé de la dette et les charges pour perte de valeur, déduction faite de l'impôt et des participations ne donnant pas le contrôle (PNDPC). Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Nous utilisons le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent ces mesures, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts liés au remboursement anticipé de la dette et des charges pour perte de valeur, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le BPA sont les mesures financières conformes aux normes IFRS les plus comparables. Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du BPA avec le bénéfice net ajusté, préparé sur une base consolidée et par action ordinaire de BCE (BPA ajusté), respectivement.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	T1 2020		T1 2019	
	TOTAL	PAR ACTION	TOTAL	PAR ACTION
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	680	0,75	740	0,82
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	12	0,01	18	0,02
Pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres	20	0,03	(73)	(0,07)
(Profits nets) pertes nettes sur placements	(9)	(0,01)	4	-
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	12	0,01	-	-
Charges pour perte de valeur	5	0,01	3	-
<b>Bénéfice net ajusté</b>	<b>720</b>	<b>0,80</b>	<b>692</b>	<b>0,77</b>

(2) Les termes BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le BAIIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les états consolidés du résultat net de BCE. Le BAIIA ajusté des secteurs de BCE correspond au bénéfice sectoriel présenté à la note 3, *Information sectorielle*, des états financiers consolidés du T1 2020 de BCE. Nous définissons la marge du BAIIA ajusté comme le BAIIA ajusté divisé

par les produits d'exploitation. Nous utilisons le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités, puisqu'ils reflètent leur rentabilité continue. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent le BAIIA ajusté pour évaluer la capacité d'une société d'assurer le service de sa dette et de satisfaire à d'autres obligations de paiement, et qu'il constitue une mesure courante servant à évaluer les entreprises dans le secteur des télécommunications. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent également le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités. Le BAIIA ajusté est également un facteur dans la détermination de la rémunération incitative à court terme pour l'ensemble des dirigeants. Il n'existe aucune mesure financière conforme aux normes IFRS directement comparable au BAIIA ajusté et à la marge du BAIIA ajusté. Pour remédier à cette situation, le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAIIA ajusté.

(en millions de dollars)

	T1 2020	T1 2019
Bénéfice net	733	791
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	16	24
Amortissement des immobilisations corporelles	868	882
Amortissement des immobilisations incorporelles	234	221
Charges financières		
Charges d'intérêts	279	283
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	12	16
Autres charges (produits)	55	(101)
Impôt sur le résultat	245	293
BAIIA ajusté	2 442	2 409
<i>Produits d'exploitation de BCE</i>	5 680	5 734
Marge du BAIIA ajusté	43,0 %	42,0 %

(3) Le terme flux de trésorerie disponibles n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents. Nous considérons les flux de trésorerie disponibles comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car ils révèlent le montant des fonds disponibles pour payer des dividendes sur actions ordinaires, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer la solidité financière et la performance de nos activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus comparable. Le tableau suivant présente

un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles, sur une base consolidée.

(en millions de dollars)

	T1 2020	T1 2019
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 451	1 516
Dépenses d'investissement	(783)	(850)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(36)	(26)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC	(14)	(27)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	9	29
Flux de trésorerie disponibles	627	642

(4) Nous utilisons la FMU, le taux de désabonnement, l'intensité du capital et les unités d'abonnement afin d'évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs de performance clés ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

## MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations faites dans le présent communiqué constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations comprennent, sans s'y limiter, des déclarations portant sur les effets possibles sur nos activités, notre situation financière, notre liquidité et nos résultats financiers de la pandémie de COVID-19, le dividende sur actions ordinaires annualisé de BCE pour 2020 et la poursuite du versement de celui-ci dans un avenir prévisible, nos plans de déploiement pour les réseaux et de dépenses d'investissement, les sources de liquidités auxquelles nous prévoyons recourir pour répondre à nos besoins de liquidités prévus en 2020, les perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques de BCE, ainsi que d'autres déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *projet*, *stratégie*, *cible* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser*, *s'attendre à*, *croire*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *chercher à* et *aspirer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué décrivent nos attentes en date du 7 mai 2020 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué, même à la suite de

l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison. Sauf indication contraire de la part de BCE, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel d'éléments exceptionnels, ni de cessions, de monétisations, de fusions, d'acquisitions, d'autres regroupements d'entreprises ou d'autres transactions qui pourraient être annoncés ou survenir après le 7 mai 2020. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend de faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué sont présentées dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre nos objectifs, priorités stratégiques et perspectives commerciales, et à mieux comprendre le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

### **Hypothèses importantes**

Les déclarations prospectives énoncées dans le présent communiqué de presse reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes. Étant donné la vitesse à laquelle évolue la pandémie de COVID-19 et l'incertitude quant à sa gravité, sa durée et ses conséquences possibles, nous ne sommes pas en mesure, pour le moment, d'estimer les répercussions qu'aura la pandémie sur nos activités ou sur nos résultats financiers futurs et les hypothèses connexes. Les hypothèses décrites dans le présent communiqué de presse et, par conséquent, les déclarations prospectives fondées sur ces hypothèses, pourraient donc se révéler inexactes.

- Les liquidités que nous tirons de notre solde de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de la capacité inutilisée de nos facilités de crédit engagées, de nos flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, de notre accès continu aux marchés publics des titres, au marché du crédit bancaire et au marché du papier commercial grâce à nos notations de première qualité, et de notre accès continu aux programmes de créances clients titrisées seront suffisantes pour combler nos besoins de liquidités pour le reste de 2020
- L'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos secteurs d'activité.

### **Risques importants**

Les principaux facteurs de risque, en conséquence desquels nos hypothèses et nos estimations pourraient être inexactes et les résultats ou les événements réels pourraient différer de façon significative de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans nos déclarations prospectives, comprennent, sans s'y limiter : des pandémies, des épidémies et d'autres risques pour la santé publique, notamment, en particulier, la pandémie de COVID-19, ainsi que la gravité et la durée de ses conséquences néfastes; notre incapacité d'accéder à des sources de capital adéquates et de générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités; notre incapacité à maintenir le fonctionnement de nos réseaux dans le contexte de l'augmentation importante de la demande relativement à la capacité; le risque que nous puissions devoir engager des dépenses d'investissement importantes afin de fournir une capacité supplémentaire et de réduire la congestion sur nos réseaux; notre incapacité à créer une expérience client positive; les interruptions de travail et les pénuries de main-d'œuvre; notre dépendance aux tiers fournisseurs, aux impartiteurs et aux consultants pour exercer nos activités; l'impossibilité de garantir que des dividendes seront déclarés par le conseil d'administration de BCE, ni que le dividende sur actions ordinaires sera majoré; la volatilité liée à l'obligation au titre des régimes de retraite et les cotisations accrues aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi; les initiatives, les procédures et les décisions réglementaires ainsi que

les consultations, les positions, les actions et les mesures gouvernementales qui nous touchent et qui touchent nos activités; l'intensité de l'activité de nos concurrents, y compris de concurrents nouveaux et émergents, jumelée au lancement de nouveaux produits et services; le rythme de substitution technologique et la présence d'autres fournisseurs de services qui contribuent à l'accélération des perturbations et à la désintermédiation dans chacun de nos secteurs d'activité; les effets négatifs de l'évolution des habitudes en matière de visionnement et de l'expansion des fournisseurs de télé par contournement sur la croissance du nombre d'abonnés et de téléspectateurs et sur le marché de la publicité; l'augmentation des coûts du contenu liée au nombre croissant de concurrents nationaux et mondiaux convoitant le même contenu, et les obstacles à notre capacité à acquérir ou à concevoir du contenu de premier plan; la prolifération du piratage de contenu, qui pourrait avoir une incidence sur notre capacité à monétiser les produits et les services, et également comprimer la bande passante; la hausse du taux de pénétration des téléphones intelligents au Canada et du coût des appareils qui pourrait nuire à la croissance du nombre d'abonnés et augmenter le coût d'acquisition d'abonnés et de fidélisation de la clientèle; l'incapacité à protéger nos actifs corporels et incorporels contre des événements comme des atteintes à la sécurité de l'information, des incendies et des catastrophes naturelles; l'incapacité à transformer nos activités en vue de créer les conditions propices à une expérience véritablement centrée sur le client, tout en aplanissant notre structure de coûts; l'incapacité à continuer d'investir dans des fonctions de prochaine génération; la complexité de nos activités découlant des multiples plateformes technologiques, systèmes de facturation, canaux de vente et bases de données de commercialisation, ainsi que d'une myriade de forfaits, d'offres promotionnelles et de gammes de produits; l'incapacité à mettre en œuvre ou à maintenir des systèmes de TI très performants; l'incapacité à générer les avantages escomptés de nos restructurations d'entreprises, des remplacements et des mises à niveau de systèmes, des réductions de personnel, des refontes de processus, et de l'intégration des entreprises acquises; l'incapacité de tester, de maintenir, de remplacer et de mettre à niveau nos réseaux, nos systèmes de TI, notre équipement et nos autres installations; les risques liés au matériel en orbite et les autres risques opérationnels auxquels sont exposés les satellites utilisés pour fournir notre service de télé par satellite; l'incapacité à attirer des employés possédant les compétences appropriées, à les fidéliser et à stimuler leur performance dans un environnement sûr; les modifications à notre répertoire de fournisseurs et d'impartiteurs que nous pourrions décider d'effectuer ou que nous serions tenus d'apporter; l'échec de nos processus de sélection, de gouvernance et de surveillance des fournisseurs; le risque lié à la sécurité et à la fuite de données si les protocoles de contrôle de la sécurité qui concernent nos fournisseurs sont contournés; la qualité de nos produits et de nos services et la mesure dans laquelle ils peuvent comporter des défauts de fabrication ou ne pas être conformes aux normes et aux règlements gouvernementaux applicables; l'incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché; des impôts nouvellement exigés ou plus élevés découlant de l'adoption de nouvelles lois fiscales ou de modifications apportées aux lois fiscales existantes ou à leur interprétation, et l'incapacité à prévoir l'issue des audits gouvernementaux; l'incapacité à réduire les coûts, ainsi que toute augmentation imprévue de coûts; l'incapacité à faire évoluer nos pratiques afin d'effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses; un règlement défavorable des litiges, en particulier des actions collectives; de nouvelles modifications ou des modifications défavorables aux lois applicables et l'incapacité d'agir en amont pour ce qui est du respect de nos obligations juridiques et réglementaires; l'incapacité à comprendre les préoccupations concernant les changements climatiques ou les attentes du public et du gouvernement pour ce qui est des questions environnementales, et à y répondre adéquatement; et les préoccupations en matière de santé relatives aux émissions de radiofréquences par des appareils et des équipements de communication sans fil.

Nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Nous encourageons les investisseurs à lire également le rapport de gestion du premier trimestre de 2020 de BCE, daté du 6 mai 2020, pour obtenir plus de détails au sujet de certains des facteurs de risque et hypothèses mentionnés et d'autres facteurs de risque et hypothèses, ces documents étant déposés par BCE auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponibles à [Sedar.com](https://www.sedar.com)) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponibles à [SEC.gov](https://www.sec.gov)). Ce document est également disponible à [BCE.ca](https://www.bce.ca).

### **À propos de BCE**

Plus grande entreprise de communications du Canada, BCE offre des services large bande évolués sans fil, de télévision, Internet et de communications d'affaires et exploite Bell Média, première entreprise de création de contenu et d'actifs média au pays. Pour en savoir plus, visitez les sites [Bell.ca](https://www.bell.ca) ou [BCE.ca](https://www.bce.ca).

L'initiative Bell Cause pour la cause fait la promotion de la santé mentale au Canada par des campagnes nationales de sensibilisation et de lutte contre la stigmatisation comme la Journée Bell Cause pour la cause, et elle assure un important financement aux soins communautaires, à la recherche et aux initiatives de leadership en milieu de travail. Pour en savoir plus, visitez le site [Bell.ca/cause](https://www.bell.ca/cause).

### **Questions des médias :**

Marie-Eve Francoeur  
514 391-5263  
[marie-eve.francoeur@bell.ca](mailto:marie-eve.francoeur@bell.ca)

### **Questions des investisseurs :**

Thane Fotopoulos  
514 870-4619  
[thane.fotopoulos@bell.ca](mailto:thane.fotopoulos@bell.ca)